

## CHIFFRAGE ET DÉCHIFFRAGE : LES INSTITUTIONS DÉMOGRAPHIQUES DANS L'INDE DU SUD COLONIALE

CHRISTOPHE Z. GUILMOTO

It may safely be affirmed that in no country in the world is it more difficult than in India to get access to really valuable statistical information.

J. B. NORTON

En 1854, paraît à Madras un pamphlet adressé à l'administration britannique. John Bruce Norton y brosse un tableau sarcastique des rapports entre les autorités coloniales et leurs administrés<sup>1</sup>. Il dénonce notamment la profonde ignorance qui règne sur l'état de la Présidence de Madras et de ses habitants, et l'impossibilité de s'en former la moindre opinion, sinon indirectement à travers des écrits sans date et des témoignages intéressés. Son indignation traduit pourtant plus le passage d'une époque qu'un état de fait permanent, car les décennies qui suivront seront précisément caractérisées par un formidable développement de l'infrastructure bureaucratique-statistique du régime colonial, y compris dans le seul domaine démographique où les données couvriront bientôt des centaines de volumes.

Cette masse de données, dont les chercheurs commencent à tracer méthodiquement les contours, accable plus qu'elle ne reconforte par la profusion et la confusion des informations qui s'y déploient. Cette profusion n'est certes qu'apparente, car les matériaux, une fois réordonnés, font apparaître le plus souvent de graves lacunes qui rendent mal aisée la reconstitution des séries statistiques ou l'approche comparative des phénomènes démographiques. Mais l'effet de confusion est plus durable, car les distorsions dont souffrent ces données laissent une trace indélébile sur leur interprétation éventuelle ; les événements dont on cherche l'empreinte dans les tableaux chiffrés ne semblent jamais s'être soumis docilement à l'application comptable des agents-recenseurs

## L'INVENTION DE LA TRADITION

ou des officiers d'état civil. Omissions, mauvais enregistrement ou informations erronées font douter des chiffres absolus, de la pertinence des rubriques classificatoires, de l'exhaustivité de l'enregistrement, de la précision des données<sup>2</sup>. L'interprétation des données démographiques anciennes se trouve donc suspendue au doute portant sur leur fiabilité et leur représentativité. Pour s'en consoler, les chercheurs entourent leurs analyses de multiples réserves (nécessairement reléguées sur les marges de leurs textes), mais continuent de traiter les données quantitatives comme des faits statistiques. A cette démarche pragmatique, s'oppose celle d'une nouvelle histoire sociale qui tente de ramener les enquêtes à leurs vertus socio-politiques et dénonce ainsi leurs prétentions scientifiques<sup>3</sup>. Le fossé entre les deux attitudes, les unes naïves et les autres inhibantes, est rarement comblé, en sorte que l'usage des sources démographiques tend à se cloisonner entre l'emploi statistique et l'emploi critique. Nous voudrions ici nous glisser entre ces points de vue, pour montrer ce que les irrégularités et les déformations des sources coloniales peuvent nous dire des diverses formations sociales qui ont participé au fonctionnement de l'appareil statistique colonial, sans nous limiter aux seuls administrateurs et statisticiens censés avoir été les uniques maîtres d'œuvre des dispositifs de codage social.

### *La production statistique*

Peut-être faudrait-il donner quelques indications des phénomènes concrets conduisant à la production statistique, processus complexe qui n'a jamais été étudié que très partiellement par les historiens<sup>4</sup>. Le schéma qui suit résume en ses traits principaux le cycle complet de la production statistique ; il sera donc question plus précisément des statistiques démographiques, mais le tableau pourrait trouver à s'appliquer à d'autres matériaux. Nous avons dans cette étude repris une distinction très importante entre trois niveaux du produit statistique : données, informations et connaissances. Les données sont les matériaux à l'état brut, tels qu'ils sont recueillis par les différents systèmes d'enregistrement. Il s'agit d'un ensemble d'indications, numériques ou non, se rapportant à des unités statistiques (personnes, événements...) liées entre elles par un format (préssumé) commun. En cet état, ces données normalisées n'ont encore aucun sens statistique, même si elles sont déjà marquées par une rupture avec l'expérience sensible et l'observation sociale en étant devenues des « données », couchées sur le papier et (réputées) inaltérables. Le traitement statistique vient transformer ces données en « informations » par un ensemble d'opérations d'agrégations et de tris sélectifs. Les données atomiques de même nature sont assemblées, comptabilisées et croisées entre elles pour être comptabilisées à nouveau. Ces transformations, dont certaines sont plus complexes que les simples tris croisés, ont contribué à décontextualiser les données en leur ôtant leur caractère individuel pour un assemblage statistique anonyme que d'autres catégories (territoriales et temporelles notamment) vont désormais structurer.

Une fois le minerai statistique épuré et transformé en produits intermédiaires, le cycle productif se prolonge pour aboutir aux produits finis plus largement consommés. En effet, les informations statistiques restent sous un format peu lisible pour le profane. Si les catégories qui ont présidé aux tris recouvrent

parfois des notions du sens commun, la lecture des tableaux ou des listes qui les passent en revue demeure encore une affaire de spécialistes. Une des dernières étapes du cycle consistera précisément à produire les « connaissances », à savoir des jugements dérivés du corpus d'informations par la sélection et l'interprétation des tris opérés. L'éventail des manipulations conduisant à la production de connaissances démographiques, alors livrées au public, est trop large pour en faire ici un inventaire ; il est certes déjà limité par l'ensemble des choix opérés en amont, lors de l'élaboration du questionnaire ou du traitement des données, mais sa richesse potentielle (l'ensemble des tris croisés à partir d'un ensemble de variables) lui donne une souplesse remarquable adaptée aux multiples emplois externes de la statistique (bureaucratique, scientifique, idéologique, etc.).

Pour en revenir au schéma présenté (fig. 1), on relèvera qu'à l'origine de la demande de connaissance démographique, formulée souvent par la plus haute autorité d'un lieu, se trouvent nécessairement deux éléments contextuels d'ordre différent. Par conditions épistémiques, nous voulons simplement

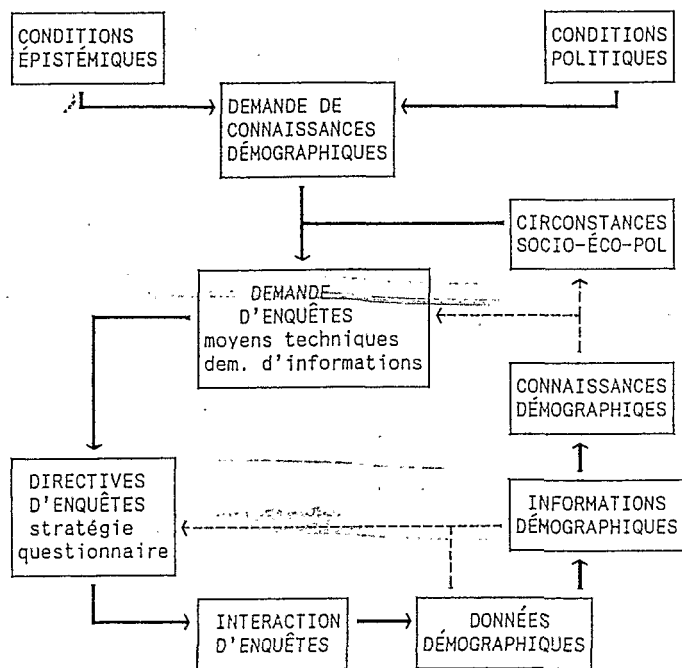


FIG. 1. — Le cycle de production statistique, exemple de la statistique démographique. En trait plein, les effets directs originels ; en tireté, les effets en retour.

## L'INVENTION DE LA TRADITION

résumer l'état de développement des connaissances et des interrogations sur la société, ainsi que la panoplie conceptuelle qui l'accompagne ; ce sont ces conditions épistémiques qui déterminent l'émergence d'un discours sur la population et qui impliquent un appareil conceptuel et technique correspondant. Le développement de conditions politiques favorables (un État stable et centralisé, un mode de pouvoir qui se bureaucratise...) est tout aussi nécessaire à la formation dans le champ du pouvoir d'une interrogation démographique. Ces questions latentes, objets d'expériences isolées ou de spéculations diverses, trouvent à se concrétiser quand des circonstances spécifiques (sociales, économiques, politiques) conduisent les autorités (politiques, religieuses) à mettre en place pour répondre à un besoin concret d'informations une structure officielle, à l'origine temporaire et non spécialisée, chargée de la collecte de données. Avec la formation d'institutions statistiques, le recueil des données prend la forme concrète de stratégie d'enquêtes avec questionnaires et formulaires. C'est à ce niveau qu'apparaissent les catégories fondatrices du produit statistique, et elles sont le plus souvent du ressort interne de l'institution statistique qui conduit les relevés.

Les étapes figurant au bas du schéma sont cruciales. C'est la phase « extractive » du cycle de production au cours de laquelle les agents de la statistique vont rassembler les données. En apparence, l'échange entre enquêteurs et enquêtés est fondamentalement inégal, ces derniers devant céder des renseignements sans contrepartie immédiate, sinon l'avantage de voir certains éléments de leur statut déclaré officiellement enregistrés. Cette phase, mal conceptualisée, est déterminée par les « rapports de collecte », c'est-à-dire l'ensemble des dispositifs sociaux encadrant les interactions d'enquêtes ou de relevés statistiques ; nous aurons l'occasion de les évoquer plus loin à propos de notre étude indienne.

Les stades de transformation qui suivent ont déjà été décrits au sujet des informations et connaissances démographiques. Sur le schéma, nous avons fait figurer quelques-uns des effets en retour. Données et informations sont ainsi naturellement prises en compte de manière interne par l'institution statistique pour la formulation des enquêtes suivantes. De même, les connaissances démographiques stimulent à nouveau les besoins d'enquête par la mise en évidence de phénomènes à préciser. Les conséquences de la circulation des connaissances démographiques sont trop larges pour être mentionnées sur ce schéma dans le détail<sup>5</sup>.

Une telle présentation analytique du cycle de production statistique a certes ses limites ; en décomposant les phases, on donne à penser qu'elles restent strictement indépendantes entre elles alors qu'un projet global souvent les traversent toutes. Une telle optique pourra également être perçue comme strictement « syntaxique » dans la mesure où ce sont les différentes étapes du processus de constitution de la statistique et leurs articulations internes qui sont mises en avant. La perspective « sémantique », qui s'attachera au contenu socialement signifié de chacune des étapes, a été ici laissée de côté. On y reviendra toutefois directement à propos de l'étude des nomenclatures d'enquêtes, en montrant quels rapports peuvent se négocier entre les contextes sociaux (des enquêtes, de la publication des résultats) et le champ des représentations. En dépit de telles lacunes, cette perspective permet toutefois de remettre de l'ordre dans un pro-

cessus rarement examiné dans toute sa complexité ; ce ne sont en effet que certaines phases du cycle de production statistique qui retiennent le plus souvent l'attention : étude de l'interaction entre nomenclature, système de représentations et instabilité statistique, usages sociaux des statistiques, validité finale des chiffres publiés, etc. L'analyse qui suit cherche à être plus exhaustive, et à suggérer des pistes pour de nouvelles interprétations de l'émergence des institutions démographiques sans se limiter à la région du monde examinée ici.

La tentation est forte, par ailleurs, de céder à la tentation globale, informée par la critique de l'orientalisme menée par Said<sup>6</sup>, de plonger les collectes statistiques dans la grille généreuse des dispositifs de surveillance coloniaux et de ne considérer les systèmes de suivi démographique que comme des outils dociles au service de l'administration britannique. De telles analyses conduisent naturellement à la dichotomie centrale dominants/dominés, illustrée notamment dans l'historiographie indienne par les analyses récentes en termes de résistance des populations<sup>7</sup>. Mais ce cadre interprétatif, suffisamment souple pour accueillir la critique de toutes sortes d'institutions coloniales, n'est-il précisément trop général, au risque de perdre toute pertinence ? Est-il suffisant pour rendre compte de l'ambitieux projet statistique des Britanniques en Inde et de sa spécificité ? S'il en était ainsi, cet article ne serait guère qu'un calque d'études similaires portant sur les institutions de l'Inde coloniale (sa police, son système légal, sa fiscalité, etc.). Nous pensons au contraire que les institutions démographiques, au-delà de leurs multiples usages administratifs et interprétatifs, possèdent des traits tout à fait singuliers relatifs à l'approche individuelle propre aux mesures de population. Les enquêtés et les enquêteurs ont, à l'occasion des opérations démographiques, directement pris part à la formation des représentations, déjouant souvent le caractère normatif du questionnement statistique imposé. Les groupes constitués se sont plutôt mobilisés *a posteriori*, alors que l'effet de réification statistique avait déjà commencé à opérer dans le champ des représentations ; certains d'entre eux sont en fait indissociables de l'objectivation statistique qui leur a donné naissance. Les forces à l'œuvre dans la mise en place de ces institutions sont donc multiples, changeantes et parfois contradictoires. Il ne serait guère fructueux de vouloir les ramener à de simples oppositions entre colonisateurs et colonisés, hégémonie et résistance.

Afin d'examiner les étapes de la formation du fait statistique, nous partons d'un travail avant tout démographique qui a porté sur la reconstitution de l'histoire d'une population régionale indienne, celle du Tamil Nadu (ou pays tamoul) situé à la pointe sud-est du sous-continent indien<sup>8</sup>. Un grand nombre des observations qui suivent pourrait trouver à s'appliquer à l'ensemble de l'Inde coloniale, mais nous avons choisi d'éviter les généralisations en attendant que des travaux comparables viennent à nous éclairer sur les autres contextes régionaux.

### *Genèse du recensement*

Les instances de suivi démographique que les Britanniques ont introduites en Inde au XIX<sup>e</sup> siècle présentent sans doute des caractéristiques communes avec les nombreuses autres institutions que la puissance coloniale a tenté de repro-

## L'INVENTION DE LA TRADITION

duire sur le sol indien. Mais plus que d'autres, elles ont gardé la trace du modèle originel des institutions britanniques dont elles étaient initialement une simple greffe sur le sol indien. L'histoire des institutions démographiques indiennes serait donc incomplète sans un bref détour vers l'Angleterre où elles prennent leurs sources, et plus précisément à compter du premier dénombrement de 1801.

### *La statistique démographique en Angleterre*

Lors du premier recensement en 1801, les Anglais sont forts d'une longue réflexion sur le rôle de la population dans les questions économiques du royaume, en plus des premiers jalons scientifiques de l'approche technique de la démographie. En sorte que les opérations censitaires viennent se placer dans une problématique déjà très ancienne, indissociable de l'arithmétique politique née en Angleterre durant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la volonté de quantifier les questions de population qui provoqua la mise au point des premières techniques démographiques et l'attention portée au rôle de la population dans l'équilibre économique du royaume au xviii<sup>e</sup> siècle n'a pas précipité la tenue d'un recensement qui aurait, par exemple, réglé les querelles concernant la supposée dépopulation de l'Angleterre.

C'est peut-être plutôt aux circonstances de la dernière décennie du xviii<sup>e</sup> siècle qu'il faut rattacher l'adoption sans difficulté par le Parlement d'une proposition de dénombrement en 1801, proposition qui avait été auparavant refusée au nom des libertés individuelles et d'autres risques qui lui étaient associés (voir plus loin). La controverse malthusienne, alimentée par une crise de subsistance en 1800, semble fournir une explication immédiate de ce revirement administratif<sup>9</sup>.

D'un point de vue strictement démographique, les premiers décomptes anglais ne sont guère satisfaisants. Les modalités de l'énumération et les informations relevées correspondent plus à celles de dénombremens globaux que d'un recensement de type moderne. Le saut qualitatif (organisation indépendante, bulletin familial) dans la méthodologie censitaire est effectué à l'occasion du cinquième d'entre eux, en 1841, mais ce n'est que dix ans plus tard que l'ensemble des informations démographiques de base classées par sexe (âge, statut matrimonial, migration) figure dans les tableaux statistiques. La Grande-Bretagne est définitivement sortie de l'ère préstatistique quand les premiers projets de recensement de l'empire sont avancés<sup>10</sup>. Vu d'Angleterre, le grand nombre d'enquêtes tenues dans les colonies de la Couronne va permettre à l'empire de prendre la mesure de son étendue alors qu'il atteint son apogée. La simple dimension des chiffres recueillis, comme par un effet de comptabilité narcissique, sera opposée au discours des sceptiques qui doutent de la rentabilité des colonies d'outre-mer.

En métropole, le recensement, doublé d'un état civil laïque et obligatoire à partir de 1836, était un vaste dispositif de suivi démographique permettant d'examiner la croissance démographique et les rapports que celle-ci entretenait avec l'évolution parallèle des politiques sociales et économiques; nous verrons qu'en Inde, les objectifs assignés à l'appareil de surveillance démographique sont autres, beaucoup plus rudimentaires et affranchis des préoccupations sociales interventionnistes (épidémies, pauvreté...) des enquêtes britanniques.

*Le début de l'ère statistique en pays tamoul*

En Inde, les autorités coloniales avaient des raisons sans doute moins humanitaires de se soucier de l'état de leurs sujets. Décréter la tenue d'inventaires détaillés de la population occupant les territoires qu'ils administraient était pour les Britanniques une importante étape dans leur « découverte » d'un pays qu'ils semblaient gravement méconnaître. 1861 aurait pu être la date du premier dénombrement pan-indien, mais les graves troubles qui secouent l'Inde du Nord retardent le projet en le reportant à 1871. La mutinerie fut en particulier interprétée comme le témoignage de l'ignorance par les Britanniques des ressorts de la société locale.

A l'échelon de la Présidence de Madras qui englobait alors le pays tamoul<sup>11</sup>, les Britanniques avaient pris le contrôle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un territoire immense (360 000 km<sup>2</sup>) aussi divers par sa géographie que par son peuplement : la Présidence était en fait un assemblage de régions contiguës annexées au fil des années et que la Compagnie avait agrégées en une seule unité administrative pour l'Inde du Sud, pur artefact colonial qui ne devait pas survivre aux départs des Britanniques. Quoique certaines parties de la Présidence aient été visitées et décrites par des voyageurs ou des missionnaires occidentaux avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les colonisateurs ignoraient presque tout du paysage socio-économique des zones qu'ils contrôlaient. Buchanan fut envoyé en 1799 pour explorer les campagnes sud-indiennes afin d'en décrire les ressources et la société. A la même époque, Thomas Munro, avec Alexander Read rendu célèbre par le succès de ses levées d'impôts, enquêtait dans la région des Baramahals sur les marges du pays tamoul, puis dans les nouveaux districts acquis au Deccan (*Ceded Districts*), et les rapports fournirent d'ailleurs certaines des premières estimations démographiques partielles du Tamil Nadu<sup>12</sup>. Son périple visait en premier lieu à rendre compte des variations des situations locales, afin de jeter les bases d'un système fiscal efficace, question primordiale aux yeux des agents de la Compagnie. L'introduction graduelle et hésitante du régime fiscal représenta la première étape de l'intégration bureaucratique de l'Inde du Sud, faisant suite à une première période d'administration politico-militaire ; en découla un découpage administratif en collectorats, districts, divisions fiscales, taluks et villages fiscaux (*revenue villages*) qui fait état clairement de l'ordre des priorités coloniales. De nombreux relevés conduits durant le XIX<sup>e</sup> siècle (géographiques, ethnographiques) allaient compléter la connaissance du terrain, mais ces enquêtes n'offraient au mieux qu'une vision très impressionniste de la société traditionnelle, fondée sur des matériaux hétérogènes et incomplets, et couchée dans un idiome reflétant tout autant la perplexité des Britanniques que la perception spécifique de leurs interlocuteurs et intermédiaires. Le premier recensement scientifique conduit en 1871 dans la Présidence de Madras<sup>13</sup> possédait les avantages inhérents à son exhaustivité, ainsi que celui de l'apparente objectivité que lui conférait le positivisme statistique triomphant de l'époque. Conçu comme un instrument de gestion à la manière de son homologue anglais, le recensement indien comprenait également un large volet descriptif (notamment ethnologique) basé sur les chiffres recueillis et les autres sources documentaires que rassemblaient les Britanniques<sup>14</sup>.

## L'INVENTION DE LA TRADITION

Quant à l'enregistrement statistique de l'état civil, une première tentative eut lieu en 1855 pour les décès dans la ville de Madras<sup>15</sup>. Il fut étendu à l'ensemble de la Présidence en 1866, puis en 1869 pour les naissances. Il sera rendu obligatoire à Madras et dans les villes à statut municipal en 1884, puis dans le reste de la Présidence en 1899. Toutefois, dès 1870, la police était censée faire des rapports journaliers en cas d'épidémie. Les épidémies et les famines ont sans doute été les événements qui ont justifié l'organisation d'un système d'état civil qui permettraient, conjointement au dénombrement décennal, de mesurer l'ampleur des catastrophes annuelles. Les préoccupations plus largement sanitaires concernant la santé de la population globale, soucis prédominants dans le système en vigueur en Angleterre, étaient excessivement modestes, n'était le dévouement de quelques administrateurs coloniaux zélés. Les armées furent au contraire l'objet d'une attention beaucoup plus marquée de la part des autorités et notamment, on ne s'en étonnera pas, les recrues européennes : les premières statistiques démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle leur sont consacrées ainsi que des études épidémiologiques (concernant en particulier la diffusion des maladies vénériennes)<sup>16</sup>.

### *L'Inde coloniale*

On reviendra plus bas sur ces institutions et leur fonctionnement effectif durant la période coloniale. Mais il est important d'essayer de souligner leur caractère exogène dans le contexte sud-indien. A la différence des pays d'Europe où la statistique s'impose d'autant mieux au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle prolonge une tradition ancienne (registres paroissiaux et dénombrements), l'Inde du Sud ne possède aucune institution de cette nature. En premier lieu, les recensements semblent étrangers à l'histoire de l'Inde du Sud. Alors qu'en Inde du Nord les prescriptions de Kautilya dans l'*Arthashastra* (environ 300 av. J.-C.) détaillent les recensements que doivent conduire les gouvernements et ont peut-être favorisé leur tenue effective, on ne connaît rien de la sorte pour le Sud. Les relevés de terres effectués à des fins fiscales dataient sans doute des *Pallavas* (à partir du VI<sup>e</sup> siècle), mais il n'existe aucune trace de dénombrement démographique<sup>17</sup>.

Quant à l'état civil, aucune institution de ce type ne semble préexister à celle instituée par les Britanniques, même si les événements en question recevaient également une sanction religieuse majeure sous la forme de multiples cérémonies, d'ailleurs très variables selon les coutumes locales de caste<sup>18</sup>. L'absence d'instance religieuse centrale parmi les hindous, comparable aux églises chrétiennes d'Occident, explique en partie ces différences. Mais on peut penser également que les célébrations et les rites donnaient aux grandes étapes du cycle de vie (naissance, puberté, mariage, funérailles) un caractère public qui en garantissait la légitimité sociale ; la communauté dans son ensemble (de caste, de village) entérinait l'événement tandis que la mémoire collective et ses dépositaires reconnus (anciens, prêtres...) se chargeaient de transmettre le témoignage de ces circonstances.

En somme les Britanniques ne rencontrèrent rien qui ressemblât à un état civil traditionnel ou à des usages d'enquêtes de population ; ils ne purent reprendre à leur profit un système déjà existant comme pour celui des impôts



qu'ils s'employèrent très tôt, mais avec un bonheur variable, à manipuler à leur avantage<sup>19</sup>. Leur programme de recensement et d'enregistrement démographique se heurtait certes à l'absence d'institution indigène spécifique, mais nous verrons qu'ils feront pleinement usage des structures administratives qu'ils venaient de mettre en place. Plus grave sans doute était la divergence d'approche face aux phénomènes démographiques que trahissait notamment l'absence de tradition censitaire en pays tamoul. L'approche quantitative et individualisante des Européens en matière de population risquait de buter sur une formidable inertie.

### *La mise en place du système*

1871 ne fut pas, comme nous l'avons noté, l'année des premières opérations démographiques dans la Présidence de Madras. Toutefois, l'enquête de 1871 et les recensements décennaux qui suivirent furent d'un type nouveau : il ne s'agissait plus d'estimations globales fournies par des officiels locaux comme les *karnam* (comptables de village) sans énumération individuelle et rassemblées à l'échelon des taluks, sans plus de détails que le sexe, la confession et la catégorie d'âge (enfants/adultes). L'enquête de 1871 peut par conséquent être considérée comme le premier « recensement moderne » (instantané, exhaustif, individuel, publié) en pays tamoul, même si un certain nombre de nos remarques peut parfaitement s'appliquer aux décomptes précédents.

Le recensement était conduit par une structure temporaire qui se mettait en place tous les dix ans, avec la nomination d'un directeur par les autorités régionales, et se dissolvait à l'issue des dernières publications, ce qui lui valait d'être souvent qualifié de comète ou de phoenix. Même s'il reconnaissait le besoin d'une institution indépendante des autres administrations (fiscales ou policières notamment), le gouvernement ne souhaitait pas l'introduction d'une organisation permanente chargée des opérations censitaires ainsi que de l'état civil, comme il adviendrait après l'indépendance, et pouvait ainsi se prémunir d'une éventuelle charge budgétaire fixe<sup>20</sup>. Les administrateurs du recensement ne cessèrent pourtant de souligner le faible coût de l'ensemble des opérations, notamment par rapport à celui du recensement en métropole. On pourrait tout aussi bien rapporter ces dépenses à celle de police, dont les enquêtes enrichissaient indéniablement le travail par la documentation fournie<sup>21</sup>.

Les faibles montants dépensés pour une tâche impliquant des dizaines de milliers d'agents-recenseurs (plus de 200 000 en 1901) tenaient bien sûr à la gratuité de la majeure partie du personnel : tout l'appareil administratif était mis à contribution. A l'échelon rural, le *collector* du district et les *tashildar* des différents taluks dirigeaient les opérations censitaires, menées sur le terrain par les officiels de village sans rémunération particulière<sup>22</sup>. Dans les villes, l'absence d'une structure administrative aussi fine posait de sérieux problèmes et entraînait le recrutement et la formation des agents-recenseurs. Le déroulement concret des opérations ressemblait en tous points aux procédures suivies en Europe, hormis pour le recours essentiel à l'appareil administratif et aux fonctionnaires pour les tâches d'énumération et d'organisation. L'état civil, comme les recensements exhaustifs, fut introduit dans la Présidence de Madras autour

## L'INVENTION DE LA TRADITION

de 1870. On ne sera pas plus étonné d'apprendre que l'administration politique, qui ne présentait que de menues différences avec l'administration fiscale durant l'ère coloniale, servit d'épine dorsale à la mise en place du système<sup>23</sup>. Toutefois, le caractère continu de l'organisation de l'état civil requérait le rattachement à une instance permanente qui était alors le Département Sanitaire de Madras. A l'échelon local, dans le monde rural, chefs de village ou autres représentants du gouvernement (*karnam*...) étaient tenus d'envoyer mensuellement au chef-lieu du taluk des rapports sur les naissances et les décès, alors qu'en ville, les comptes étaient basés sur les déclarations des intéressés.

### Compter ce qui compte

L'absence de tradition « proto-démographique » en pays tamoul signifiait pour les Britanniques que la mise en place des institutions de suivi démographique serait complexe. Toutefois, on a vu qu'ils surent mettre habilement à profit la structure administrative (fiscale) qui fonctionnait depuis le début du siècle pour recueillir les statistiques recherchées. La Présidence de Madras a sans doute même bénéficié d'un bon fonctionnement administratif (dû en partie au système fiscal individualisé des zones *ryotwari* majoritaires), et de la tenue précoce de dénombrements réguliers à partir de 1851-1852. L'écueil principal d'un point de vue organisationnel relevait des imperfections de l'armature administrative en certaines régions, et en particulier dans les zones *zamindari*<sup>24</sup>. Si la mobilisation administrative est assurée durant les recensements ponctuels, il en va autrement de l'état civil qui nécessite un suivi permanent. Les rapports administratifs se plaignent régulièrement de ne pas recevoir les chiffres de certaines zones mal contrôlées, villages *zamindari*, mais également des villes. Dans ces dernières, les données s'améliorent régulièrement sous l'effet d'une réforme administrative (1871), puis de l'introduction précoce de l'état civil obligatoire (1884). Dans les villages, les progrès sont plus lents et les chiffres de naissances et décès ne parviennent pas toujours au chef-lieu de taluk. Dès que l'administration relâche sa pression sur ses subordonnés, le nombre de registres d'état civil manquant se relève.

Pour l'état civil, il s'agit là d'un défaut d'ordre administratif ; ces causes sont pourtant loin d'être simplement attribuables au mauvais recueil des données à l'échelon des districts. En amont, se pose un problème de collecte, car dans les villages, les *karnam* ne trouvent pas grand intérêt à tenir l'administration au courant des événements familiaux de l'ensemble de la population. En 1921, un directeur du recensement écrit ironiquement à ce propos que le *karnam* ne se préoccupe guère des relevés d'état civil qu'il tient pour « la futile curiosité d'un gouvernement excentrique »<sup>25</sup>. Dans la région de Coimbatore, il est observé à la fin du siècle dernier que l'officiel du village gravite autour de son quartier de caste et fait preuve de peu d'enthousiasme à s'enquérir des basses castes<sup>26</sup>. Les registres, inutiles du point de vue d'une population qui n'a aucun besoin civil, sont donc très mal tenus du fait de la négligence des responsables ainsi que de l'indifférence suscitée parmi les administrés.

Le recensement souffrit à l'origine des mêmes travers. En dépit d'une meilleure organisation, préparée des mois à l'avance et qui était supervisée de près

par les officiels britanniques des taluks, un grand nombre d'habitants devaient passer à travers les mailles du filet statistique. Les Britanniques ne pouvaient pas conduire les enquêtes eux-mêmes, ni surveiller l'application à la tâche des dizaines de milliers d'enquêteurs. Les craintes inspirées par le recensement que propageaient les rumeurs étaient avant tout de nature fiscale, et se sont sans doute dissipées après les premiers dénombrements. En vérité, le concept même d'inventaire de population propre aux administrateurs britanniques était relativement abstrait, et sans doute étranger à la vision du monde de leurs subordonnés : encore un « caprice du Sircar [Gouvernement] »<sup>27</sup>. Nous sommes ainsi très éloignés des conditions culturelles que Jacques et Michel Dupâquier mentionnent à propos de l'établissement des appareils démographiques en Europe au siècle dernier : rationalisme, individualisme et « théorie de l'homme moyen »<sup>28</sup>. Un recensement à l'occidentale se voulait un décompte exhaustif de la population fondé sur le postulat selon lequel chaque personne est dotée d'un poids identique et constitue ainsi l'unité de mesure. La pratique des dénombrements individuels convenait sûrement mieux à une population sédentaire munie d'une forte conscience individuelle comme en Occident. Il convient toutefois de rappeler que les recensements individuels modernes ont fait suite à de nombreux décomptes en termes de foyers ou d'hommes adultes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Dans la tradition anglo-saxonne, l'unité naturelle de compte était définie dans le rapport à la propriété et à l'impôt, non sans analogie avec les modes de scrutin. C'est précisément en raison de son lien avec la propriété que le projet de recensement anglais de 1757 échoua<sup>30</sup>. Les statistiques de la Présidence avant 1871 font d'ailleurs état des premières préoccupations britanniques ; y figurent ainsi les habitations, la population par sexe et groupe religieux, suivies par les foyers agricoles, les paysans enregistrés et les tenanciers, les titres de propriété, les charrués et quatre catégories de bétail<sup>31</sup>. La notion de population était sur le point d'être isolée, avec ces traits propres à l'égalitarisme et l'individualisme statistiques qui triomphaient dans les pays occidentaux.

Il en va autrement d'une société structurellement compartimentée, sinon fondamentalement inégalitaire, comme celle de l'Inde du Sud où l'appartenance communautaire (famille, sous-caste...) est primordiale. Pour ces raisons, le concept de population en tant qu'agrégat d'individus plutôt que combinaison de groupes sociaux aux définitions variables correspondait très imparfaitement à la vision du monde courante en pays tamoul. Le cloisonnement spatial des communautés, très accentué en milieu rural, tout comme l'endogamie de sous-caste, renforçait des modes spécifiques de perception et d'interaction sociales peu propices à l'approche atomistique, et indirectement « démocratique », du recensement moderne. Le paradigme censitaire souffrait moins les adaptations au contexte indien que d'autres institutions gérées par les Britanniques avec suffisamment de souplesse pour leur faire épouser les concepts autochtones<sup>32</sup>.

Plus concrètement, cela signifie que les recenseurs avaient tendance à ne pas compter ceux qui ne comptaient pas. Le personnel employé provenait très généralement des strates privilégiées de la population rurale et, notamment, de castes de rang élevé dans la hiérarchie traditionnelle. Dans une société rituellement hiérarchisée, les personnes de hautes castes répugnaient particulièrement à tout commerce avec leurs inférieurs, les castes intouchables (*Harijan*) étant les plus méprisées de toutes. Dans leur fonction d'agent recenseur, ils ne pouvaient

## L'INVENTION DE LA TRADITION

manquer de manifester le parti pris propre à leur caste, à leur position sociale ainsi qu'à leur sexe. Ainsi les hameaux *Harijan*, clairement démarqués du village principal, pouvaient être omis des comptes, ne serait-ce qu'en raison du peu d'encliv des enquêteurs à s'y aventurer. Les femmes, certaines étant d'ailleurs tenues à l'écart des regards, furent également l'objet d'un sous-enregistrement particulier en raison de leur relative relégation sociale. Les nouveau-nés, au statut de viabilité incertain dans un régime démographique ancien, pouvaient aussi être tenus pour des entités négligeables. La population flottante et notamment les sans-logis (miséreux et nomades), dont il a été question précédemment, risquait également d'être mal saisie. Les volumes des recensements abondent d'observations décrivant ce sous-enregistrement différentiel, et le premier d'entre eux, en 1871<sup>33</sup>, a sans doute souffert plus qu'aucun autre de ces phénomènes.

Quant aux populations européennes, leurs réactions au recensement n'étaient pas nécessairement très différentes. A Madras, où leurs effectifs étaient de plusieurs milliers, certains Européens « considéraient comme une insolence d'être appelés à répondre aux mêmes questions que les indigènes »<sup>34</sup>. Il s'agit là d'une attitude somme toute assez symptomatique de la situation coloniale dans laquelle les formations sociales se recomposaient : aux répartitions inégales dans la sphère politique ou économique, les groupes sociaux voulaient juxtaposer des considérations d'ordre statutaire, fort prisées localement, et prêtaient au recensement pour fonction de ratifier ces différences (voir plus bas).

### *A questions bizarres, réponses bizarres*

#### *Les problèmes de catégories*

La collecte d'informations se heurte partout à un grand nombre de difficultés. Certaines d'entre elles sont afférentes à la bonne volonté de l'enquêteur et de l'enquêté, c'est-à-dire à leur propension respective à poser les questions et enregistrer les réponses fournies pour le premier, et à fournir les réponses appropriées pour le second. Tout cela dépend en général de la nature de la question, en même temps que de l'application des intéressés. Il est toutefois un problème qui dépasse la situation d'enquête et il s'agit en l'occurrence de la question formulée et sa résonance dans un contexte social donné. Le recensement, réelle enquête alors qu'il s'agit d'état civil n'est qu'un relevé, va nous donner les matériaux pour un tel réexamen. Un petit retour en arrière est à cette étape nécessaire.

En termes abstraits, un recensement est une opération visant à isoler un objet théorique, une population, sur un espace et une période délimités. Cette opération sous-entend des conditions politiques précises déjà évoquées. Une fois la population isolée et estimée dans sa globalité, le recensement consiste ultérieurement à déterminer certaines sous-populations (par sexe, lieu de naissance...) et à les dénombrer en réorganisant les données brutes. Les problèmes rencontrés dans la quantification des sous-populations tiennent avant tout aux modes de définition des sous-ensembles considérés lesquels reposent avant tout

sur les critères utilisés pour distinguer les individus et les répartir en sous-catégories. Chaque propriété discriminante (sexe, religion...) détermine une partition de l'ensemble, à la fois exhaustive et non redondante, c'est-à-dire sans oubli ni double compte. Or les catégories qui fondaient ces classements démographiques dans les recensements indiens ne connurent pas l'accueil que les Britanniques avaient escompté, avant tout en raison de leur caractère culturel exogène<sup>35</sup>. Difficile en conséquence de résumer le contenu des données enregistrées, qui étaient le produit complexe entre des perspectives sociologiques distinctes (celles des statisticiens, des enquêteurs, des enquêtés), collectées à l'occasion d'une interaction d'un type inédit à l'époque (l'enquête sociale). De toute la singularité des rapports de collecte ne subsistent que les statistiques affinées et quelques commentaires épars dans les volumes des recensements. En amont, il est même permis de penser que le projet d'inventaire et de classification universelle, qui découlait de l'approche objectivante des Européens, butait sur un mode de pensée relativiste où les identités et les normes relevaient avant tout des contextes spécifiques plutôt que de catégories universelles extérieures aux observateurs<sup>36</sup>.

Si l'on cherchait à montrer en quoi les catégories censitaires introduites par les Britanniques pouvaient revêtir un aspect ambigu, il suffirait peut-être de commencer par la première d'entre elles : le sexe. Aussi « naturelle » que cette division paraisse au sens commun, les recensements britanniques durent toutefois convenir de la place des nombreux eunuques (ce sera parmi les hommes). Mais une telle confusion est de peu d'importance statistique, dès qu'elle se règle par une convention de classement comme dans le cas évoqué. D'autres questions ne se laissaient pas non plus facilement circonscrire et on pense aussitôt à celles qui pourraient avoir quelque répercussion politique. Mais nous avons au contraire choisi, pour établir notre démonstration, d'entamer notre examen par une variable plus technique et moins piquante, celle-là même dont les démographes font le plus intensif des usages.

#### *Déclaration et attribution des âges*

Le recensement de 1871 fournit pour la première fois des données détaillées sur l'âge de la population tamoule. Le premier commentaire du directeur du recensement n'est pas fait pour mettre en confiance :

Toutes les enquêtes concernant l'âge d'une population indienne doivent être nécessairement imparfaites. Même en supposant les gens disposés à nous informer sur un tel sujet, ils sont si ignorants de leurs âges réels que toute statistique fondée sur les résultats d'une telle enquête ne doit être approximative.

Soixante ans plus tard, le recensement de Madras rappelle que « la question sur l'âge dans un recensement indien reste essentiellement un tâtonnement dans l'inconnu [a groping in the dark] »<sup>37</sup>. L'obscurité n'a toutefois pas découragé l'administration de recueillir inlassablement des données approximatives. L'exemple leur en venait des enquêtes européennes où, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'imprécision des déclarations d'âge est devenue négligeable et où les actuaire font grand usage de ces données.

## L'INVENTION DE LA TRADITION

L'âge (chronologique) était effectivement une notion peu usitée au siècle dernier et apparaissait comme une catégorie occidentale sans pertinence. Seule une frange réduite de la population, relativement occidentalisée dans ses pratiques, célébrait les anniversaires. Quoique l'astrologie, utilisée depuis longtemps, tende à faciliter l'estimation de l'âge, son usage était restreint à certaines castes minoritaires comme les Brahmanes qui agissaient comme gardiens du temps de la société traditionnelle. Ce sont d'ailleurs avant tout les jours, mois et saisons des événements, plutôt que l'année de référence, qui revêtent de l'importance dans une conception du temps plus cyclique que linéaire. Ce n'est qu'aujourd'hui que les interactions bureaucratiques ont conduit une partie de la population à se familiariser avec la notion d'âge (et les actes d'état civil). Ces dernières remarques ne signifient pas que la vie fût perçue comme un *continuum* indifférencié ; la gériarchie traditionnelle assurait que l'ancienneté des individus jouât un rôle important. Mais la classification en stade du cycle, d'ailleurs décrite dans les recensements<sup>38</sup>, était dominante et résistait tout naturellement à la numérisation requise pour les questionnaires censitaires. Les agents recenseurs, pour s'éviter d'inutiles tracasseries, préféraient assigner aux individus un âge conventionnel selon le stade dans le cycle de vie (puberté, mariage, progéniture...) et le sexe. Plus les gens enquêtés étaient âgés, et plus l'estimation se faisait plus floue en raison du manque de point de repère. Le dernier chiffre de l'âge était dans plus de la moitié des cas un multiple de dix ou de cinq indiquant la fourchette de l'estimation opérée (plus ou moins cinq ans), avec une aversion particulière pour les âges se terminant par un autre chiffre impair. A titre d'exemple, en 1891, l'effectif âgé de quarante ans est 35 fois supérieur à la moyenne des effectifs aux âges encadrant (soit 39 et 41)<sup>39</sup> ; on entrevoit de la sorte l'infime proportion des âges correctement évalués.

Une question saugrenue comme celle de l'âge a donc reçu régulièrement une réponse, au prix d'estimations systématiques de la part des enquêtés et des enquêteurs (ces derniers tenus d'enregistrer une réponse). Au-delà des répartitions aléatoires autour des âges conventionnels, un phénomène n'obéissant en définitive qu'aux lois des distributions probabilistes, un télescopage indéniable existait entre âge et cycle de vie propre à neutraliser les informations croisées avec l'âge. Ainsi, les jeunes filles déjà mariées semblent nécessairement avoir au moins quinze ans, les célibataires étant au contraire plus jeunes. Pour beaucoup de gens, l'attribution de l'âge était un moyen de se définir avantageusement ; les femmes adultes se trouvaient donc rajeunies, les hommes plutôt vieillies. De même, les jeunes femmes non mariées (cause de déshonneur) furent sans doute rajeunies par leurs parents. L'effet d'objectivation recherchée par le recensement s'opérait sans doute ; toutefois, les termes de référence n'étaient point ceux imposés par les Britanniques, et s'accordaient plus avec les canons des conventions locales qu'avec une nomenclature exogène. Les commentateurs du recensement, face aux pyramides des âges apparemment déficientes, firent en fin de compte beaucoup d'efforts pour mettre à jour et interpréter la logique sociale des déformations qu'ils entrevoyaient (le pourquoi des vieillissements ou des rajeunissements, etc.).

Pour illustrer la souplesse de ce mécanisme d'attribution d'âge, considérons la situation durant l'entre-deux-guerres. En 1929, le Gouvernement de l'Inde se risqua, après des décennies de neutralité et de longues enquêtes auprès des

milieux autorisés (Brahmanes), à intervenir dans les mœurs indigènes en interdisant les mariages des filles avant quatorze ans<sup>40</sup> ; il précipita ainsi un formidable mouvement de mariages précoces dans toute l'Inde pour circonvenir la législation annoncée<sup>41</sup>. En 1931, par rapport à 1921, la proportion des jeunes filles mariées parmi les femmes de 10-14 ans avait en fait légèrement baissé (effet de la législation), alors que cette proportion avait sensiblement augmenté parmi les 15-19 ans (mariages anticipés avant 1929). Le recensement semble donc avoir enregistré en pays tamoul les effets des modifications légales.

Toutefois, en examinant les chiffres de plus près, on réalise que la féminité de la population des 15-19 ans (rapport du nombre de femmes à celui des hommes) en 1931 est nettement au-dessus de la moyenne de 1921 et 1941, comme si les effectifs féminins avaient été exceptionnellement surestimés en 1931. Ce dernier phénomène rapproché de la hausse de la proportion de jeunes femmes mariées dans cette classe d'âges tend par conséquent à indiquer que les déclarations d'âge ont été inhabituellement déformées en 1931, une partie des jeunes femmes mariées de moins de quinze ans ayant été artificiellement vieillie en 1931 pour satisfaire au législateur. A partir d'un exemple, il devient clair que l'âge représente un attribut relativement élastique, également sensible au contexte conjoncturel. S'il est déterminé principalement par les équivalences avec les étapes dans le cycle de vie et un effet d'attraction conventionnelle vers certains chiffres, il reste aussi influencé par des considérations statutaires qui peuvent dépendre du contexte socio-historique, variable selon les groupes sociaux et les époques.

#### *Rectifications définitionnelles et lissage statistique*

Tout ne serait pas dit du destin du concept d'âge dans les recensements si l'on ne mentionnait la manière toute particulière dont ont réagi les statisticiens du gouvernement de l'Inde à la géométrie singulière des données par âge. La remarque de 1871 reproduite plus haut donne à penser que les mauvaises déclarations ne sont qu'affaire d'ignorance, voire de refus de réponse. Elle sous-entend que les enquêtés, en dépit de leur attitude préjudiciable à l'orthodoxie statistique, possèdent bien un âge numérique univoque comme les Britanniques, mais que celui-ci reste inconnu. Ce type de certitude sera cependant traversé de quelques vacillations, au moment où les statisticiens se risquèrent à suggérer que la population pourrait bien être dotée d'un âge différent de celui qui prévaut en Europe. En préparant le recensement de 1871, les responsables avaient réalisé que dans les langues dravidiennes parlées dans la Présidence de Madras, comme le tamoul, l'âge est souvent énoncé en « années courantes » : un nouveau-né est dit « dans sa première année », alors qu'une personne cinquantenaire « va sur 51 ans ». Il s'agit du mode d'ordinalité naturel, les listes débutant par le rang un (similaire au mode de numérotation des siècles en français). En 1871, la définition de l'âge tenta donc de prendre en compte ce particularisme et consigne fut donnée d'enregistrer l'âge en années courantes, c'est-à-dire l'âge au prochain anniversaire<sup>42</sup>. Le recensement suivant s'empressa de revenir à la nomenclature conventionnelle en années révolues, en suggérant même que les consignes du recensement précédent n'avaient pas été suivies correctement<sup>43</sup>. L'âge à faire figurer sur les bordereaux était donc d'un an infé-

## L'INVENTION DE LA TRADITION

rier à l'âge en années courantes, mais il ne serait pas difficile de démontrer que les enquêteurs ne se sont pas encombres de tant de finesse.

En 1931, le recensement prend l'initiative d'un nouveau changement de définitions : l'âge enregistré sera désormais l'âge au plus proche anniversaire, une sorte de *modus vivendi* entre les conceptions européennes et dravidiennes. Toutefois, ces données ne seront pas publiées brutes. On imagine qu'à la manière des chiffres par année d'âge des recensement de 1871 et 1881, ceux de 1931 n'ont pas été exhibés pour l'ensemble de la Présidence en raison de leur aberration statistique (et du coût des tris ?). Les actuaires du recensement ont néanmoins proposé des distributions par année d'âge corrigées. Le désordre des déclarations d'âge se trouvait enfin maîtrisé par des méthodes très sophistiquées de « lissage » statistique ; ces techniques consistent globalement à donner un aspect régulier (sans pic ni creux) à ces distributions accidentées en les assimilant à des distributions modélisables. Les répartitions par âge sont donc par commodité assimilées à des distributions linéaires ou quadratiques (« méthode des différences ») que détaillent les volumes<sup>44</sup>.

Dans un régime démographique ancien comme celui prévalant à l'époque, les fluctuations annuelles de la mortalité (sans parler de mouvements moins connus de la natalité) garantissent au contraire que la taille des générations soit irrégulière, en témoignage des fréquents accidents démographiques. La volonté de lissage oblitère définitivement les marques d'une démographie dangereusement instable, avec parfois disparition totale des chiffres bruts originaux comme en 1871, 1881 et 1931 ; les Britanniques sont finalement parvenus à imposer leur conception des pyramides des âges.

La question de l'âge a permis d'entrevoir un large échantillon des attitudes et réactions de l'institution censitaire face aux difficultés de collecte et d'interprétation. On pourrait certes rapporter les choix spécifiques de tri et de publication de données, ainsi que de leur format (brut, rectifié), à l'unique hégémonie statistique et administrative exercée par les Britanniques. Mais une telle vue risque d'être réductrice, ne serait-ce que parce que dans le cas des chiffres par âge, les contraintes de coût ont aussi joué un rôle significatif dans les options prises ; il faut rappeler que l'intérêt des Britanniques pour de telles statistiques était modeste, car la mesure de la mortalité des enfants ou de l'espérance de vie dont le calcul met en œuvre ces données ne figurait pas parmi les réelles priorités censitaires. Mais cette absence relative d'enjeux affranchit la problématique de l'âge des populations indiennes des surdéterminations idéologiques qui se sont manifestées avec plus de netteté pour d'autres rubriques censitaires. Les débats sur cette question *a priori* sans importance ont été multiples, et ce à tous les échelons du cycle de production statistique : parmi les populations et les agents du recensement négociant une réponse légitime à une question absconse, comme parmi les architectes du recensement. Ils servent à résumer les mécanismes interactifs à travers lesquels a fonctionné le questionnement censitaire : imposition de problématique (question saugrenue de l'âge), orientaliation rapide mais incertaine de la problématique en tenant compte des catégories indigènes (modifications des définitions de l'âge), réinterprétation de la problématique dans son contexte local (attribution des âges), esquisse d'interprétation hégémonique (lissage imposé aux données) ou ethnologisante (longue discussion des causes sociales des déformations). En dépit donc du mode autoritaire



propre à l'enquête imposée par l'administration, le processus de circulation de l'information s'est avéré moins unilatéral que prévu, au point de brouiller la grille de lecture envisagée par les Britanniques. Comme nous allons le voir, cette situation dialogique était souvent la norme présidant aux échanges et l'examen des corpus statistiques tirés du recensement risqueraient d'être bien naïf sans prendre la mesure des effets concrets de cette situation.

### *D'autres catégories*

Ce qui vient d'être dit d'une nomenclature d'apparence aussi anodine que celle des âges devrait déjà suggérer que les autres rubriques du recensement, aux enjeux sociaux mieux établis, laissent transparaître les conflits d'interprétation et de réception des questions de l'enquête. Mais une certaine confusion règne, au point que certains débats dans les volumes du recensement tournent au monologue; ils deviennent alors presque totalement indépendants de la constitution des données pour s'alimenter uniquement des problématiques que se fixaient les Britanniques. Ainsi, alors que le sous-enregistrement différentiel des femmes avait sans doute atteint des proportions négligeables à partir de 1881, les questions de rapport de masculinité ne quittaient pas les commentateurs du recensement. Peut-être que le premier d'entre eux, en affirmant en 1871 qu'une faible proportion de femmes reflétait avant tout la médiocre qualité de l'enregistrement, leur avait légué un doute<sup>45</sup>. L'argument de Cornish en 1871 était d'autant plus pervers qu'il lui permettait de se flatter de son propre dénombrement qui avait proportionnellement recensé plus de femmes dans la Présidence que dans le reste de l'Inde. La valeur de ce jugement ne se dissiperait que bien plus tard, quand fut mise en évidence la masculinité singulière des populations indiennes au nord de l'Inde, bien moins prononcée dans les régions tamoules. La perplexité britannique face au caractère atypique de la démographie indienne avait fourni matière à débat dans les comptes rendus des recensements, mais n'avait somme toute pas pris son origine dans les difficultés classificatoires du recensement<sup>46</sup>.

Il a été question, à propos de l'âge, des statistiques portant sur la nuptialité. A partir de 1881, les enquêtes enregistrèrent la situation matrimoniale des individus (célibataires, marié ou veuf). Il a été déjà observé que les filles célibataires pouvaient être rajeunies en raison du déshonneur attaché à la présence chez leurs parents de jeunes femmes non mariées. Cette norme n'était toutefois pas également partagée par l'ensemble des communautés du pays tamoul et nombreuses étaient les sous-castes s'accommodant fort bien d'un âge au mariage moins avancé chez les femmes. Mais le modèle du mariage précoce, si possible pré-pubertaire, était d'autant plus prégnant dans la société qu'il émanait des hautes castes censées légiférer en matière de respectabilité. De la même manière, le statut des femmes séparées, remariées ou veuves était incertain et sans doute objet de manipulation lors des enquêtes. La plupart des catégories sur la condition matrimoniale, aux abords si nets, se trouvent donc enveloppés dans l'imprécision, du fait de définitions socialement indésirables<sup>47</sup>. Ces commentaires pourraient se prolonger à d'autres phénomènes que la nomenclature du recensement avait peine à saisir : les lieux de naissance en raison de la confusion fréquente entre lieu de naissance réel (fréquemment le village d'ori-

## L'INVENTION DE LA TRADITION

gine de la mère) et le lieu de résidence (souvent le village ancestral de la lignée masculine), les professions, voire la langue maternelle qui a été l'objet de multiples redéfinitions ailleurs en Inde du Nord, dans une aire linguistique réputée « fluide ». Nous avons toutefois déjà donné des exemples d'analyse socio-démographique de ce type. En conclusion, il serait bon d'évoquer la catégorie cruciale du recensement colonial par ses multiples implications socio-politiques, à savoir la caste.

### *La caste*

Un trait distinctif concernant la caste est qu'il s'agissait *a priori* d'une catégorie autochtone, et non d'une classification importée d'Occident comme l'âge ou fondée sur des critères conventionnels comme la profession. Les sous-castes, rattachées à un ensemble plus vaste qu'est la caste, divisent la société tamoule en de multiples segments, très proches en théorie des isolats démographiques du fait de l'idéologie endogamique et héréditaire qui y prévaut, qui tentent de surcroît de s'emboîter dans une hiérarchie rituelle locale. Pour les Britanniques, la notion de caste et de communauté (religieuse notamment) semblait un outil idéal pour compartimenter une société qu'ils ne savaient autrement qualifier et appréhender<sup>48</sup>. Ainsi, un des premiers « manuels » administratifs consacré au Madurai, au cœur du pays tamoul, décrit la région en trois volets : ethnologie, faune, flore. La volonté taxinomique globale de cette présentation, qui dérive des classifications naturelles linnéennes, embrasse l'ensemble du paysage, des Brahmanes jusqu'aux orchidées, et cadre parfaitement avec une partition sociologique en « castes », terme dérivé du vocable portugais signifiant « espèce », « variété »<sup>49</sup>. Comme sous le rapport naturaliste, ces dernières sont distinguées entre elles par appellation, origine, mode de reproduction, habitat et environnement, anthropométrie<sup>50</sup>.

Il était par ailleurs clair que la notion de la caste, alliée à celle de la religion, représentait pour les Britanniques la catégorie majeure dans l'élaboration des schémas conceptuels qui structuraient leur politique vis-à-vis des natifs. La facilité avec laquelle ils avaient recueilli en 1871 les informations sur les religions et sur 22 castes et races de la Présidence de Madras justifiait leur choix d'enrichir les questions sur la caste, alors que les enquêtes en métropole étaient d'une indigence marquée en fait de détails socio-culturels<sup>51</sup>. De 1871 à 1931, le recensement explora alors méthodiquement toutes les caractéristiques de ces groupes mis à jour en croisant cette variable avec toutes les autres. Les informations affluèrent et de chaque caste, on apprit les effectifs par sexe, par groupe d'âge, par état matrimonial, mais également les infirmes (aveugles, lépreux, sourds-muets, débiles), la répartition professionnelle, la langue maternelle, le niveau d'éducation. La connaissance du milieu passait donc du folklorisme isolé et de l'anthropométrie biologique à la sociométrie démographique réputée rigoureuse<sup>52</sup>.

Tous ces tris croisés, fort coûteux pour l'administration, leur ont permis de définir en particulier les localisations géographiques et quelques traits distinctifs (nuptialité, éducation, profession) qui ont surtout servi à démarquer les Brahmanes et certaines hautes castes du reste de la population ; le gouvernement ne manquerait pas d'en faire très vite un usage politiquement intéressé.

Mais le nombre de castes enregistrées et l'instabilité de la nomenclature, avec l'apport continu de centaines de nouvelles appellations et nouveaux sous-groupes, décourageaient les statisticiens et le système menaçait de s'étouffer sous son propre poids<sup>53</sup>. En 1931, le recensement appela à l'interruption de ces tris et les enquêtes suivantes n'ont conservé que les questions sur les populations tribales et intouchables<sup>54</sup>.

Le schéma à partir duquel devait fructifier le concept de caste répondait bien évidemment aux principes d'exhaustivité et de non-redondance décrit précédemment. L'idéal était que chaque individu appartînt à une et une seule communauté, aisément identifiable, et que l'ensemble formât une partition complète de la société. En réalité, ce modèle était emprunté à la perception sociale des hautes castes, caractérisées par un fort degré d'homogénéité et d'auto-identification. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution des transports et la situation d'unification coloniale a conduit à un désenclavement géographique des sous-régions sociologiques du pays tamoul; des groupes de caste autrefois isolés se sont trouvés confrontés les uns aux autres et ont été graduellement amenés à redéfinir leur identité locale au profit d'une identité socio-politique régionale.

Une fois appliquée à la majorité de la population tamoule, il apparut que la nomenclature de caste était loin d'être aussi simple et rigide, que les frontières de caste étaient mal définies et perméables et qu'en définitive, le monde de la caste s'avérait plus fluide que ne le suggérait la tradition légitime ou ce qu'en savaient les Anglais. Par exemple, les appellations de caste étaient instables et chaque groupe pouvait décliner un grand nombre de noms ou de titres, très variables selon la micro-région enquêtée. Un *Vanniyar* (nom de caste) du North Arcot pouvait se déclarer *Vanniyar*, *Padayachi*, *Naicker* ou même *Kavuntar* (*Gownder*); inversement, un terme comme *Kavuntar* peut servir à désigner des groupes très disparates entre le Kongu Nadu et la côte du Coromandel. Un grand nombre d'appellations, comme *Mudaliyar* ou *Chettiyar*, était de surcroît plutôt des titres honorifiques, se rapportant également à des sous-castes différentes dont l'identification aurait requis une énumération impossible lors d'un recensement. Les recensements entreprirent pourtant d'en dresser la liste qui, d'année en année, devait se transformer par ajouts et retraites continuels. Mais le jeu des appartenances restait fluide et les nomenclatures nécessairement confuses en tachant de saisir des groupes instables.

En sorte que s'il fallait modéliser aujourd'hui, d'un point de vue statistique, les divisions communautaires, nous serions tentés de parler de « sous-ensembles flous », c'est-à-dire des ensembles dont les frontières sont poreuses et qui donc peuvent accueillir une population hétérogène<sup>55</sup>. Ainsi les *Vellalar*, pour prendre une appellation prestigieuse en pays tamoul, réunissent en leur sein une multitude de groupes distincts, certains très éloignés du rameau historique *Vellalar* et dont le degré d'appartenance serait en bonne logique strictement inférieur à l'unité (quoique non nul). La caste est donc un groupe aux frontières floues et la relation d'appartenance est elle-même floue; si une telle situation peut s'appliquer à de nombreuses catégorisations sociologiques (classes sociales par exemple), l'idéologie endogamique spécifique à la caste et que relayaient de manière exemplaire les castes Brahmanes du Sud suggérait au contraire la possibilité d'un découpage net et précis et sections distinctes, biologiquement autonomes. Mais la société tamoule, où la caste était devenue une denrée négo-

## L'INVENTION DE LA TRADITION

ciable, déjouait ce projet de comptabilité positiviste en unités naturelles (se donnant pour ce qu'elles sont), en raison des chevauchements inévitables, des populations périphériques et surtout des revendications changeantes. Les commentaires des recensements, en plus du découragement scientifique qu'ils exprimaient, faisaient de plus en plus référence aux polémiques et revendications déclenchées ou alimentées par les enquêtes.

Durant la même période, la stratégie de l'administration de Madras consista à distribuer ses faveurs et sa protection de manière différentielle selon les castes, en matière d'éducation et de représentation politique tout particulièrement, ce qui ne manqua de favoriser un type nouveau de mobilisation de caste. Les groupes nouvellement constitués, en tant que castes éligibles, s'appliquèrent à faire jouer de leur influence pour bénéficier des redistributions de pouvoir et d'avantages matériels que leur conférait la politique britannique. Le développement de la conscience de caste favorisa donc l'apparition de nouveaux groupes (sous de nouvelles appellations), à partir d'une mobilisation sociale fort complexe et durant une période d'intense mobilité sociale ; le recensement était en train, au début du siècle, de donner une existence aux groupes qu'il avait prétendu se contenter d'identifier<sup>56</sup>. Les enjeux, lors des recensements, consistaient notamment à se constituer en groupes reconnus, sur une base suffisamment ouverte pour accroître son poids démographique dont dérivait une part de la légitimité visée, et faire état d'une position particulière pour bénéficier des avantages dus au patronage britannique. Ces développements appartiennent à la singulière histoire politique du Tamil Nadu, dont émergea le mouvement non Brahmane qui devait mettre à profit le nouveau partage du pouvoir à partir de 1920<sup>57</sup>.

### *Une statistique plus poreuse que le discours*

Ce n'est pas guidés par la volonté de maîtriser une démographie sauvage que les Britanniques mirent en place les dispositifs de surveillance démographique qui viennent d'être passés en revue. Se seraient-ils effectivement préoccupés des nombreux aléas démographiques de leurs administrés, ils auraient alors plus concentré leurs efforts vers la mesure de la mortalité ou de la fécondité que sur la production d'innombrables tableaux statistiques aux contenus insolites. Le recensement, l'opération la plus complexe et qui reçut le plus d'attention, visait en premier lieu à donner une vision synchronique et exhaustive du peuplement régional, un état des lieux périodique de la société sud-indienne à travers l'ensemble des catégories disponibles pour un tel inventaire. L'analyse des flux réels (famine, natalité, redistribution) ne put jamais prétendre à un tel luxe de détails.

Les statistiques produites par la « futile curiosité » ou le « caprice » démographique des Britanniques n'ont pas tardé à leur fournir aussi bien des arguments pour justifier la présence coloniale et son mode d'administration que des outils de gouvernement. Ainsi, la littérature de l'époque sur le pays tamoul abonde en affirmations basées sur l'interprétation de la croissance démographique. Quand la population semble avoir augmenté rapidement, il s'agit d'une preuve supplémentaire des bienfaits de la *Pax Britannica*, alors qu'un déclin

dramatique consécutif à une famine démontre au contraire, selon une classique logique malthusienne, l'imprévoyance coupable de la société indienne. Inversement, les nationalistes pouvaient faire du dynamisme démographique un symbole de leur avenir en marche alors que les hécatombes durant les crises démontraient les méfaits de l'ordre colonial. Le recensement, avec l'état civil, a d'autre part permis de désigner les « calamités sociales » affligeant le Sud de l'Inde, comme les mariages pré-pubertaires et la surmortalité maternelle, la situation des jeunes veuves ou la présence de communautés qui, en tant que « tribus criminelles », allaient être l'objet d'un contrôle policier intensif ; mais une fois encore, ces statistiques ne seraient pas livrées à ces seules interprétations officielles puisqu'elles serviraient également à la mobilisation des sujets de l'empire.

Le caractère public des informations démographiques collectées, aux résultats régulièrement publiés, en facilita les multiples usages sociaux, par les Britanniques comme par leurs administrés, qui sont autant de témoignages d'une forte résonance sociale ; mais de nombreuses questions subsistent si l'on veut bien considérer les données constituées comme le produit de conflits et de débats en amont, et non simplement comme le point de départ des polémiques et politiques qu'elles alimentaient. Ce que cet examen a montré, c'est la complexité du processus même d'objectivation statistique qu'avaient rendues possible les nouvelles institutions démographiques des Britanniques. Il apparaît désormais que leur prérogative de grand classificateur des populations n'a pas trouvé à s'exprimer avec toute l'assurance seyant au positivisme statistique et qu'elle reposait sur un réseau administratif, pour le recueil des informations, pour le moins opaque<sup>58</sup>. Si les polémiques en matière de caste ont ouvertement débordé vers la sphère politique, le fonctionnement d'autres catégories censitaires n'a pas été plus simple ; ces dernières difficultés, jusqu'alors considérées comme de simples curiosités statistiques, sont pourtant le miroir des origines de nombreuses représentations sociales. Au-delà des aberrations statistiques ou de l'emploi politiquement déterminé des recensements, les statistiques donnent à voir le mode interactif des échanges entre l'appareil bureaucratique colonial et la population qu'il cherchait à capturer. Nous sommes en fin de compte loin d'une situation purement hégémonique dans laquelle les dominants imposent simplement leur définition du social aux couches dominées. Et les notions de résistance ou de collaboration sur lesquelles s'appuient la nouvelle historiographie<sup>59</sup> ne correspondent qu'imparfaitement à l'interaction concrète donnant lieu à la constitution des données, par l'entreprise des agents recenseurs incapables d'appliquer sur le terrain, la grille d'enquête dictée par les autorités de Madras. La résistance à grande échelle a été rare ; les rumeurs quant aux objectifs fiscaux du recensement ou l'opposition lors de l'agitation nationaliste laissèrent peu de traces ; en pays tamoul, ce n'est que sur les questions de caste que la résistance s'est mobilisée, mais en cherchant plus à manipuler le recensement qu'à le contrecarrer. Pour la grande majorité, la curiosité démographique de la bureaucratie coloniale était accueillie sans fatalisme ni passivité, mais avec indifférence et indulgence comme le démontre paradoxalement l'authenticité des distorsions que nous avons passées en revue. Si les catégories administratives, toutes rigoureuses et scientifiques qu'elles se prétendaient, ont pu devenir des instruments de définition pour ceux à qui elles étaient imposées, et si une

## L'INVENTION DE LA TRADITION

part des anomalies que les Britanniques relevaient dans leurs commentaires leur restait illisible, c'est que, comme le souligne le réexamen de ces sources documentaires, ces institutions de contrôle social possédaient dans l'Inde coloniale un caractère fondamentalement poreux.

Christophe Z. GULMOTO  
CEIAS, Paris - ORSTOM, Dakar

### NOTES

\* Les recherches à l'origine de ce travail ont été principalement conduites lors d'un séjour au *Madras Institute of Development Studies*, grâce à une bourse Romain Rolland du Ministère des Affaires Étrangères. Des versions préliminaires de ce texte ont été présentées au M.I.D.S. et au C.E.I.A.S.. Sa rédaction définitive a par ailleurs bénéficié de longues discussions avec Ines G. Zupanov.

1. « A Letter to Robert Lowe, esq., Joint Secretary of the Board of Control, from John Bruce Norton, esq. ; on the Conditions and Requirements of the Presidency of Madras », Madras, Pharoah and Co., 1854. Voir p. 8 ss. Devinant les problèmes futurs des enquêtes en milieu rural, il annonce déjà les résistances individuelles, à travers « le mensonge et la tromperie », les « seules armes de défense contre tous les oppresseurs et les escrocs ». *Ibid.*, p. 14.

2. Pour un recueil d'études consacrées au Census of India, voir N. Gerald BARRIER éd., *The Census in British India: New Perspectives*, New Delhi, Manohar, 1981.

3. Voir le travail pionnier de COHN sur le recensement : Bernard S. COHN, « The Census, Social Structures and Objectification in South Asia », dans *An Anthropologist among the Historians and Other Essays*, Delhi, Oxford University Press, 1987.

4. STARR offre un cadre très riche pour ce type d'entreprise : Paul STARR, « The Sociology of Official Statistics », dans William ALONSO et Paul STARR édés, *The Politics of Numbers*, New York, Russel Sage Foundation, 1987, pp. 7-57. Il y développe la distinction due à D. BELL entre données, informations et connaissances (voir plus bas).

5. Le schéma est volontairement simplifié, car il ne figure ici que pour indiquer les principaux axes d'analyse adoptés pour rendre compte de la statistique démographique dans la Présidence de Madras. Nous manquons d'espace pour opérer une déconstruction plus systématique du conditionnement statistique.

6. Edward W. SAID, *Orientalism*, New York, Vintage Books, 1979. Pour un prolongement de l'analyse de SAID, voir Ronald INDEN, *Imagining India*, Londres, Basil Blackwell, 1990.

7. Pour une analyse lumineuse du projet des « Subaltern Studies », et de ses limites, cf. Rosalind O'HANLON, « Recovering the Subject : Subaltern Studies and Histories of Resistance in Colonial South Asia », *Modern Asian Studies*, 22, 1, 1988, pp. 189-224.

8. Cf. Christophe Z. GULMOTO, *Un siècle de démographie tamoule. L'évolution de la population du Tamil Nadu de 1871 à 1981*, Paris, CEPED, 1992.

9. Le recensement britannique fut vraisemblablement encouragé par la tenue des premiers dénombrements nationaux aux États-Unis (1790), en France (1791, 1793, 1795) ainsi qu'ailleurs en Europe. Cf. Jacques et Michel DUPÂQUIER, *Histoire de la démographie. La statistique de la population des origines à 1914*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1985, pp. 296-297. Voir également Jacqueline HECHT, « L'idée de dénombrement jusqu'à la Révolution », dans *Pour une histoire de la statistique*, t. 1, Paris, INSEE, 1977, pp. 61-71.

10. Certaines colonies et régions périphériques avaient toutefois été recensées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur le recensement et la statistique en Angleterre, voir notamment Richard LAWTON éd., *The Census and Social Structure: An Interpretative Guide to the Nineteenth Century Census for England and Wales*, Londres, Frank Cass, 1978 ; François BÉDARIDA, « Statistique et société en

Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle» dans *Pour une histoire de la statistique, op. cit.*, pp. 493-507; M. DRAKE «The Census, 1801-1891», dans E. A. WRIGHLEY éd., *Nineteenth-Century Society: Essays in the Use of Quantitative Methods for the Study of Social Data*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

11. Le Tamil Nadu, État formé en 1956 par les territoires tamouls du sud de l'Inde, n'avait alors aucune identité administrative. Il était entièrement inclus dans la Présidence de Madras, à l'exception de sa pointe méridionale alors rattachée au Travancore voisin.

12. Publiées dans *The Baramahal Records, Section III Inhabitants*, Madras, Government Press, 1907.

13. Les Britanniques avaient en fait entrepris à partir de 1821 de dénombrer la population de la Présidence en rassemblant des estimations locales ou en faisant procéder à de réels dénombrements. Voir notamment, Dharma KUMAR, *Land and Caste in South India: Agricultural Labour in the Madras Presidency during the 19th Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1965, pp. 102-104.

14. Bernard S. COHN, *op. cit.*, p. 231 ss.

15. D'après l'étude sur l'état civil du *Census of India 1961*, vol. IX, Madras, Part II-B (i), Demography and Vital Statistics (Reports), p. 4. On se rapportera aux rapports administratifs pour suivre l'évolution des dispositifs : *Report of the Administration of the Madras Presidency for the Year...*, RAMP, Madras, Government Press.

16. Les références anciennes à la situation sanitaire des troupes européennes sont nombreuses dans les rapports sanitaires annuels du XX<sup>e</sup> siècle. Les préoccupations touchant à l'hygiène des soldats britanniques sont décrites en détail dans Kenneth BALLHATCHET, *Race, Sex and Class under the Raj*, New Delhi, Vikas, 1980.

17. «Il n'y a aucun moyen d'aboutir à une estimation fiable de la population durant la longue période étudiée (VI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle); même les Chola qui tenaient pourtant de minutieux comptes sur la propriété terrienne n'eurent jamais l'idée de faire un recensement de la population», K. A. NILAKANTA SASTRI, *A History of South India: from Prehistorical Times to the Fall of Vijayanagar*, Madras, Oxford University Press, 1976, p. 313. Voir aussi C. MINAKSHI, *Administration and Social Life under the Pallavas*, Madras, University of Madras, 1938, pp. 60-62.

18. Il faut beaucoup de morgue et d'ignorance pour suggérer que chez les pauvres, naissances et décès passaient comme inaperçus. *Census of India 1901*, vol. XV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 24.

19. L'effort des Britanniques pour négocier l'impôt dans un contexte tamoul est décrit dans Eugene F. IRSCHICK, «Order and Disorder in Colonial South India», *Modern Asian Studies*, 23, 3, 1989, pp. 459-492. Cette analyse est très suggestive pour notre propos.

20. Ainsi en 1941, le budget de l'Inde (alors «en guerre») imposa de sévères restrictions dans les opérations de tri et interdit la publication de la grande majorité des informations figurant habituellement dans les volumes du recensement.

21. L'évolution du budget de la police est présentée dans David ARNOLD, *Police Power and Colonial Rule: Madras 1858-1947*, Delhi, Oxford University Press, 1986, p. 101. Le lien est assez clair entre les deux institutions, censitaire et policière, qui exprimaient deux modes de contrôle distincts dans la Présidence coloniale. Les informations du recensement étaient précieuses pour la police en désignant, et localisant, certains «problèmes sociaux», comme par exemple les castes ou tribus dites «criminelles». Sur cette dernière catégorisation et son traitement policier, cf. *Ibid.*, pp. 138-147.

22. Comptables (*karnam*), chefs de village, petits magistrats (*munsiff*) constituaient le maillage le plus fin de l'administration coloniale.

23. Le système est notamment décrit dans RAMP 1870-1871, p. 198; RAMP 1875-1876, p. 327. *Census of India 1901*, vol. XV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 25.

24. Différences entre les administrations *ryotwari* et *zamindari* décrites dans Christopher John BAKER, *An Indian Rural Economy 1880-1955: The Tamilnad Countryside*, Delhi, Oxford University Press, 1984, pp. 426-462.

25. «The idle curiosity of an eccentric Sircar», *Census of India 1921*, vol. XII, Madras Presidency, Part I, Report, p. 20.

## L'INVENTION DE LA TRADITION

26. Voir H. A. STUART, *Coimbatore District Manuel*, Madras, Government Press, 1898, p. 89; F. A. NICHOLSON, *op. cit.*, p. 55.

27. Cf. *Imperial Census of 1881. Operations and Results in the Presidency of Madras*, vol. I, *The Report*, p. 4.

28. Cf. J. DUPÂQUIER, *op. cit.*, pp. 251-256. Quant aux conditions politiques et institutionnelles que relèvent ces auteurs (centralisation, bureaucratisation), elles relevaient directement en Inde de la récente mainmise coloniale. Voir également STARR, *op. cit.*

29. Voir par exemple J. Denis WILLIGAN et Katherine A. LYNCH, *Sources and Methods of Historical Demography*, New York, Academic Press, 1982, pp. 79-83.

30. Peter BUCK, « People who Counted: Political Arithmetic in the 18th Century », *Isis*, 73, 266, mars 1982, pp. 28-45. Aux États-Unis, c'est le dénombrement des esclaves qui vient illustrer ces oscillations statistiques : s'agissait-il d'une population ou simplement de biens ? En 1787, à la veille du premier recensement moderne, il fut même convenu qu'un esclave ne comptait administrativement que pour 3/5 d'un homme libre. Cf. Margo J. ANDERSON, *The American Census: A Social History*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1988, pp. 12, 73.

31. Voir par exemple les statistiques de Tirunelveli reproduites dans A. J. STUART, *A Manuel of the Tinnevely District in the Presidency of Madras*, Madras, Government Press, 1879, p. 163.

32. C'est notamment ce que montre Washbrook à propos du système légal. Ainsi, la loi « anglo-indienne » qui régissait les droits sur la terre incorpora pendant plus d'un siècle des usages communautaires opposés aux notions capitalistes de propriété individuelle. Cf. David A. WASHBROOK, « Law, State and Agrarian Society in Colonial India », *Modern Asian Studies*, 15, 3, 1981, pp. 649-721.

33. Voir notamment *Census of the Madras Presidency 1871*, vol. I, Report and Appendices, p. 39 ss; *Imperial Census of 1881*, vol. I, The Report, p. 4 ss.

34. *Census of the Madras Presidency 1871*, Census of the Town of Madras, p. 10.

35. Pour une perspective homologue, voir Kenneth W. JONES, « Religious Identity and the Indian Census », dans N. Gerald BARRIER, *op. cit.*, pp. 74-78.

36. Une formulation intéressante de ces différences, émaillée d'exemples provenant du pays tamoul, se trouve dans A. K. RAMANUJAN, « Existe-t-il une manière indienne de penser ? », *Cahiers Confrontations*, 13, printemps 1985, pp. 59-75.

37. *Census of the Madras Presidency 1871*, vol. I, Report and Appendices, p. 86. *Census of India 1931*, vol. XIV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 99.

38. *Census of India 1891*, vol. XIII, The Report on the Census, p. 86; *Census of India 1911*, vol. XII, Madras Presidency, Part I, Report, pp. 71-72; *Census of India 1931*, vol. XIV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 99. Les hautes castes font parfois usage de notions traditionnelles de stades de vie (*ashrama*).

39. Pour une approche plus technique des questions d'âge, voir Christophe GULMOTO, *Un siècle de démographie tamoule. Évaluation des sources et analyse de l'évolution de la population du Tamil Nadu de 1871 à 1981*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 1989, chap. iv, x et xi.

40. Il s'agit du *Child Marriage Restraint Act*, ou *Sarda Act*, promulgué en 1929 et en vigueur en 1930, après des consultations multiples avec les autorités traditionnelles (cf. les volumes de dépositions du *Age of Consent Committee*). Une première législation, concernant l'âge minimum à la consommation du mariage, avait été adoptée en 1891, mais elle était restée sans effet.

41. L'intensification de la nuptialité, à l'échelon pan-indien, qui a précédé la législation est notamment décrite dans R. P. GOYAL, « Nuptiality Trends and Differentials », dans *Population of India*, New York, United Nations, pp. 112-113. Pour la Présidence de Madras, cf. *Census of India 1931*, vol. XIV, Madras Presidency, Part I, Report, pp. 339-340.

42. *Census of the Madras Presidency 1871*, vol. I, Report and Appendices, p. 24.

43. Cf. l'opinion de STOKES en 1881 mettant en doute l'effet de la définition de 1871 : *Imperial Census of 1881, Operations and Results in the Presidency of Madras*, vol. III, Appendices, p. 78. En 1891, le directeur du recensement reprend le flambeau en contestant cette fois-ci le point de vue de STOKES, *Census of India 1891*, vol. XIII, The Report on the Census, p. 86.



44. Le lissage opéré pour les données de 1931 est décrit dans *Census of India 1931*, vol. I, Report, p. 83.

45. *Census of the Madras Presidency 1871*, vol. I, Report and Appendices, p. 10. En 1881, la prépondérance féminine dans la population recensée vient démontrer le succès de l'enquête conduite en 1881 ; *Imperial Census of 1881. Operations and Results in the Presidency of Madras*, vol. I, The Report, vol. I, p. 60 ; Toutefois, les enquêtes suivantes continuent jusqu'en 1931 de s'interroger sur la persistance d'un « déficit féminin » dans les régions du Deccan.

46. Pour une perspective générale, voir B. FISCHER et C. IFEKA ; « The Indian Census Dilemma : Investigating Explanations for the Sex Ratio between 1881 and 1931 », *Demography India*, 13, 1-2, 1984, pp. 1-18.

47. Le recensement avait choisi, sagement, de recueillir les informations telles qu'elles venaient, « sans enquêter de manière indésirable dans la vie privée des gens ». Cf. *Census of India 1901*, vol. XV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 56.

48. D'après K. JONES, *op. cit.*, c'est la religion qui est la catégorie centrale du *Census of India* dans le Nord-Ouest de l'Inde. Vu de l'Inde du Sud, ce rôle-pivot semble plutôt avoir échoué à la caste.

49. Origine et usages décrits dans Sebastião Rodolfo DALGADO, *Glossário Luso-Asiático*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1919, pp. 225-229.

50. Voir J. H. NELSON, *The Madurai Country. A Manuel*, Madras, Asylum Press, 1868, Part II. Pour une problématique plus générale, voir Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, chap. 5. R. INDEN tient précisément les *Manuals* et les recensements pour la source par excellence du discours « hégémonique » sur la caste ; cf. R. INDEN, *op. cit.*, p. 58.

51. L'unique recensement religieux britannique en 1851, associé à celui de la population, avait au contraire donné lieu à un grand nombre de polémiques. Voir, par exemple, DRAKE, *op. cit.*, pp. 15-19.

52. Doublant la statistique descriptive du recensement, une somme ethnographique de quelque 3 250 pages se constituait à la même période sur les us et coutumes de caste ; Edgar THURSTON, *Castes and Tribes of Southern India*, 7 vols, Madras, Government Press, 1909.

53. Il y eut jusqu'à 25 000 noms de castes enregistrés en 1891. Cf. notamment Christopher J. BAKER, « Figures and Facts : Madras Government Statistics 1880-1940 », dans C. J. BAKER, et D. A. WASHBROOK éds, *South India : Political Institutions and Political Change 1880-1940*, Delhi, Macmillan, 1976, pp. 222-223.

54. *Census of India 1931*, vol. XIV, Madras Presidency, Part I, Report, p. 333. Ce fut effectivement le dernier recensement à procéder à ces tris aussi fins ; en sorte que les revendications de caste se fondent aujourd'hui (agitations de 1990 à propos des recommandations de la *Mandal Commission*) sur les statistiques de 1931.

55. Un sous-ensemble flou est formé d'éléments dont le degré d'appartenance à l'ensemble de références n'est pas une fonction binaire univoque (ensembles traditionnels), mais une fonction continue entre 0 et 1. C'est le cas d'une sous-caste tamoule pour laquelle l'affiliation semble graduelle, certains individus réputés y appartenir plus que d'autres. B.E.F. BECK montre ainsi, à propos du Kongu Nadu tamoul, que si les oppositions de caste sont bien définies à l'échelon local, les sous-castes possèdent des contours beaucoup plus flous à l'échelon régional ; Brenda E. F. BECK, *Peasant Society in Konku : A Study of Right and Left Subcastes in South India*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1972, pp. 257-261. J'ai bénéficié sur ce point de nombreuses informations de Marie-Louise Reiniche.

56. Michel VOLLE écrit que « l'instrument d'observation (statistique), lorsqu'il fonctionne, confère si l'on peut dire un surcroît d'existence à son objet » ; Michel VOLLE, *Le métier de statisticien*, Paris, Hachette, 1980, p. 158. La représentation statistique peut avoir été en fait l'acte fondateur de l'existence du fait social. Le phénomène a été décrit sous le nom de réification, ou substantialisation de la caste. Voir par exemple, Louis DUMONT, *Homo Hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, 1979, p. 280.

57. Voir notamment les travaux d'Eugène F. IRSCHICK, dont *Politics and Social Conflict in South India : The Non-Brahman Movement and Tamil Separatism, 1916-1929*, Berkeley, University of California Press, 1969.

## L'INVENTION DE LA TRADITION

58. « Quand vous serez plus âgé, vous ne citerez pas des statistiques indiennes avec une telle assurance. Le Gouvernement aime à amasser des statistiques — il les collecte, les additionne, les élève à la puissance  $n$ , calcule la racine cubique et prépare de superbes diagrammes. Mais ce que vous ne devez jamais oublier, c'est que chacun de ces chiffres vient en premier lieu de ce *Chowkidar* (gardien du village) qui n'enregistre que ce que bon lui semble », Josiah STAMP, 1929, cité par S. CHANDRASEKHAR, *Infant Mortality, Population Growth and Family Planning in India*, Londres, Allen and Unwin, 1972, p. 42, n. 1.

59. Pour une récente formulation de ces axes d'analyse, voir Ranajit GUHA, « Dominance without Hegemony and its Historiography », dans R. GUHA éd., *Subaltern Studies VI. Writings on South Asian History and Society*, Delhi, Oxford University Press, 1989, pp. 210-309.

51

# Annales

*Économies Sociétés  
Civilisations*

*Extrait du numéro 4-5, Juillet-Octobre 1992*

**Librairie Armand Colin**

103, boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 36543 ex 1

Cote : B M PAB